

Italie du Nord, 100 appartements pour les migrants, comme des coqs en pâte, merci le contribuable

écrit par Christine Tasin | 13 janvier 2017



Italie du Nord ; région du Trentin : 100 appartements pour les migrants ; frais de santé et de transport gratuits.

Au vu des débarquements ininterrompus de nouvelles embarcations sur les côtes italiennes, il y aura bien sûr de nouveaux demandeurs d'asile en 2017. La prévision est d'environ 1.500 dans le Trentin. La recherche de logements de la part du Cinformi (centre d'information sur l'immigration ; http://www.cinformi.it/index.php/it/il_cinformi) recommence donc. **Il y aurait des négociations ouvertes avec des particuliers pour une centaine d'appartements pouvant accueillir environ 500 demandeurs d'asile.**

« Maisons-migrants »

La recherche a démarré à Rovereto, mais elle est maintenant étendue à l'ensemble du Trentin.

Les appartements pour les migrants seront **gratuits, ainsi que tous les coûts liés à l'entretien, qui seront supportés par les contribuables.**

Quelles sont les caractéristiques que les appartements privés doivent avoir pour l'accueil des réfugiés ?

Avant tout, les appartements doivent être **à proximité de grands centres d'habitations** , dans des zones facilement

accessibles au réseau routier, et desservis par les moyens de transport public urbain ou de banlieue, qui pour les migrants sont gratuits.

Concernant l'intérieur, chaque habitant devra avoir une surface habitable d'au moins 14 mètres carrés, pour les 4 premiers habitants, et de 10 mètres carrés, pour chacun des suivants. Les chambres doivent avoir une superficie minimale de 9 mètres carrés, pour une personne, et 14 mètres carrés, pour deux personnes. Chaque logement doit être équipée d'une salle de séjour d'au moins 14 mètres carrés.

Les espaces intérieurs, au-delà des caractéristiques habituelles, auront également une installation TV – SAT dans un endroit au moins, le mobilier de cuisine et les lits, un éventuel système de surveillance vidéo à l'extérieur, un système de caméras internes en circuit fermé et un système de contrôle centralisé des accès (accès aux étages, aux ascenseurs, aux montecharges, aux portails, contrôle libre / occupé, etc.) à relier au système de surveillance, et un dispositif anti-intrusion et anti-effraction, à la fois interne et externe. (Ces trois dernières options ne sont pas obligatoires).

Pour chaque personne logée la province du Trentin versera au propriétaire du bien 150 euros. Un appartement normal de 95 mètres carrés pourra ainsi accueillir jusqu'à 8 migrants, et coûtera à la province du Trentin environ 1200 euros de loyer chaque mois.

Aux appartements mis à disposition gratuitement seront ajoutés aussi – comme on le lit sur le site Cinformi – « le maintien du transport gratuit sur les transports réguliers dans toute la province »

Et il y aura autre chose, peut – être le plus cher dans l'absolu. Pour les demandeurs d'asile, les frais de santé seront entièrement à la charge de la communauté. Les médicaments, les visites de spécialistes, les services d'urgence, l'aide du psychologue, celle du médiateur et de l'assistant social, les éventuelles interruptions de grossesse, en plus des coûts des intervenants du Cinformi sont de fait pris en charge par les habitants du Trentin.

Traduction exclusive pour *Résistance républicaine* par Steve Preve